Archives privées 18.8.1859/34

Montiers,

A mon retour de la campagne, un de mes plus chers amis, le Dr Seyne, également ami de M. Olivier, me remet l'article de M. Rasspail sur ma mère. Je crois qu'il satisfera votre goût et votre cœur, et c'est

pour cela que je vous l'adresse. Je le fais aussi dans l'intention de vous soumettre les vers cités par l'auteur. Je ne sais s'il serait encore temps de les insérer dans le volume que vous mettez tant de grâce à préparer. S'il était trop tard, nous les réserverions

pour les œuvres complètes,
si jamais on les édite.
Sinon, veuillez, Monsieur,
voir si vous jugez à
propos de les imprimer
maintenant. Ils seraient
peut être bien placés dans
la 3e partie (la foi) ou
dans les pièces diverses.
Tout ce que vous décidera
sera bien fait.

Mon père vous
prie d'agréer l'assurance

de la considération
toute particulière et
de la gratitude.

Recevez, de ma
part, Monsieur, celle
de mon affectueux
dévouement et de
mon respect.

H. Valmore

19 Octobre 1859.

ARCHIVES D'ÉTAT
GENÈVE

Archives privées 18.8.1862/18

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Il faudrait être prince, cher
Monsieur, pour vous remercier
convenablement. La fille du
Léman est arrivée, fraîche et brillante
reflétant l'éclat du ciel Helvétique,
mais aussi, redoutable pour notre
humble demeure. Comment la
recevoir, la traiter selon son mérite!
Vous avez joint une note relative
à l'étiquette à suivre en pareil
cas, tout en nous avertissant de
la difficulté de s'en bien tirer.
Sincèrement, Monsieur, nous
sommes bien touchés de voir
que votre pensée se soit un
moment de plus tournée vers
nous; qu'elle se soit en quelque

Sorte fait chair à notre intention
Que nous songions souvent à
vous, rien de plus naturel, c'est
un devoir, comme un plaisir:
nous vous devons un des bonheurs
les plus sérieux de notre vie.
Mais quel droit avons nous à
votre souvenir, sinon le droit
que conservent ceux qui ont été
comblés par un cœur bien né.
Le titre de citoyen de Genève
est une vraie noblesse, et elle
là nous sommes forcés de
la reconnaître, et de l'aimer.
Je pense avec douceur que, du
côté de ma mère nous avons
des suisses dans notre famille,

sa grand mère, je crois, était
de Genève.

Je dépose aux pieds de Mme
votre mère mes remerciements
les plus respectueux pour la
peine qu'elle a bien voulu prendre
et vous, bien cher Monsieur,
je vous prie de recevoir l'assurance
toujours sincère de mon
affectueux dévouement.

Hippolyte Valmont

25 Nov.

Votre aimable désir que l'excellente
hôtesse fut reçue en famille a été
réalisé; c'est chez M. Langlais qui
en lieu la cérémonie. Je ne répondrais
pas que la sauce ait été un chef-
d'œuvre d'art culinaire; cependant
sauce et poisson nous ont paru
nectar. Vienne le 24, la truite eut

reconnu un compatriote. M.
Olivier me faisait l'honneur
de dîner à la maison.

Quand viendrez vous,
Monsieur? Vous semblez
bien incertain, et nous serions
si désireux de vous serrer
la main le plus tôt
possible!

Tout à vous, de tout
le cœur.

Hippolyte Valmore

26 N.

Archives privées 18.8.1862/171

Cher Monsieur,

Il est très ressemblant et je vous remercie deux fois. C'est pour moi une très douce surprise que cette visite en effigie, car je retrouve toute votre finesse, votre bonté et... votre amitié sur ce portrait.

Recevez de nouveau l'expression de mes sentiments

les plus affectueux.

Hippolyte Valmore

14 Janvier 62.

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Archives privées 18.8.1863/82

Bien cher Monsieur,

Que nous sommes touchés mon père et moi du souvenir que vous voulez bien nous garder et nous témoigner d'une façon aussi affectueuse. Le portrait de Madame votre mère ... c'est une bénédiction qui entre sous notre toit. Je suis partial et il ne peut en être autrement, mais cependant je crois que les moins prévenus peuvent lire sur le visage de la mère toute la

bonté du fils. Nous vous remercions du fond du cœur. J'avais déjà votre portrait, mais celui-ci où je vous vois lisant à côté de la personne que vous aimez le plus au monde me sera peut être plus cher encore. Et puis j'ai la vive satisfaction de vous voir heureux. Que ce soit longtemps, toujours, et toujours ainsi.

Veuillez, bien cher Monsieur et ami, présenter

à Mme votre mère l'hommage
de ma gratitude et de mon
respect, et recevoir vous
même les meilleurs élans
de mon cœur.

H Valmore

15 Mai 1863.

Archives privées 18.8.1863/142

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

J'suppose, bien cher
Monsieur et ami, que ces
Adieux de votre Frère, aussi
vous pouvez croire à la
Sincérité des vœux que
nous faisons pour que
le bonheur l'accompagne
dans la nouvelle vie que
va lui faire le mariage.
Que cette vie soit calme
et sereine; que son intérieur

rappelle celui que représente une carte, un petit tableau photographié, où vous et Madame votre mère êtes réunis tous mes yeux. Je le regarde souvent, et j'unis fraternellement, je vous jure. Il me rappelle le bonheur qui n'est plus, et me montre vos traits que j'ai appris à aimer très vivement et très sincèrement.

De la part de mon
frère et de la mienne, les
serrements de main les
plus affectueux. A
Madame Revilliod, je
vous prie, l'hommage
de mon profond respect.

Valmore

19 Sept. 63.

Archives privées 18.8.1863/210

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Cher Monsieur,

Un seul mot, pour me rappeler à votre souvenir; pour vous assurer de ma respectueuse affection, vous exprimer les vœux les plus sincères pour le bonheur de Madame votre mère et le vôtre.

Prenez mes meilleures pensées pour vous, et

pour toujours.

Votre reconnaissant
et affectionné serviteur,

Hippolyte Valmore

30 Décembre 1863.

Archives privées 18.8.1864/128

Bien cher Monsieur,

Permettez moi de vous demander si les troubles qui ont eu lieu à Genève ont frappé quelques de vos amis. Nous ne pouvons d'ici nous rendre compte du mouvement, de ses causes, et des torts de chacun. Mais votre nom nous a sauté au coeur tout de suite, et nous voulons que vous sachiez bien qu'il en est souvent

ainsi, mais particulièrement
lorsque quelque événement
malheureux peut vous
atteindre.

De la part de mon père
et de la mienne, l'expression
de la plus sincère affection,
et pour votre mère, mille
hommages de respect.

Ne voyez pas une
indiscrétion dans ma
démarche, mais un
mouvement tout naturel
qui me porte vers vous,

et vous demande un
mot très court qui nous
rassure.

Votre affectionné
et respectueux serviteur
et ami,

J. Hippolyte Valmore

2 Août 1864.

Nous partons Samedi pour
S.t Denis d'Anjou, chez M.
Langlais. Si vous voulez bien
nous répondre que ce soit ~~là~~
~~l'adresse~~ cependant à Paris;
on nous enverra notre corres-

pondance à la campagne.
Si toutefois vous désiriez connaître
l'adresse de M. Langlais, dest
à St Denis d'Anjou (pres
Sablé, Sarthe).

ARCHIVES D'ÉTAT
GENÈVE

Archives privées 18.8.1864/164

ARCHIVES D'ÉTAT ★ GENÈVE ★

Bien cher Monsieur et
ami, nos jours sont bien tristes
et le renouvellement de l'année
ne nous apporterait plus de
joie bien vive si vous n'étiez
là, avec votre grâce accoutumée,
pour y jeter un rayon de
soleil. Votre nom ne nous
rappelle que de chers souvenirs,
des émotions délicates et
pourtant profondes; votre cœur
réveille le nôtre qui s'engourdit
dans la solitude. Ce n'est
pas que quelques amis bien

appréciés ne me laissent
connaître toutes les douceurs
de l'amitié, mais ils n'ont
pas tous comme manière.
Et il y a ceci de particulier
dans l'affection qui m'attache
à vous, que malgré les
absences si longues et la
distance que je ne puis
franchir, elle grandit et
devient une vieille amitié.
Le respect et la reconnaissance
ne perdent pas leurs droits;
il y a là cependant quelque
chose de plus; ~~et~~ je m'y livre

à
c

avec un grand bonheur.
Votre lettre vous ressemble,
c'est tout dire; ~~et~~ la lire
c'est vous entendre encore
et vous aimer davantage.

Mon père me charge de
vous remercier cordialement.

Veuille, bien cher ami,
mettre aux pieds de Madame
votre mère l'hommage
de mon tendre respect
et recevez vous même
les vœux les plus sincères,
les sentiments les plus
inaltérables de votre dévoué,

Hippolyte Valmore

à Pévrier, alors.
c'est bien long, mais alors quel bonheur.

Archives privées 18.8.1865/17

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Bien cher et Monsieur

et ami,

Tous les exemplaires de Bonivard se trouvent entre les mains de leurs souscripteurs, sauf celui de M. S.te Beuve, (qui avait d'abord été adressé à M. de S.te Beuve, député) et qui va aujourd'hui être déposé chez notre ami et poète.

Nous sommes bien heureux d'apprendre que

Madame Revilliod se porte mieux : c'est un des grands bonheurs que nous vous souhaitons bien vivement.

Quand reviendrez vous à Paris, cher Monsieur ? Vos apparitions sont si rapides, et cependant un anneau de plus chaque fois s'ajoute à la chaîne qui nous attache à vous.

Ce moment de bonheur est

bien apprécié, je vous assure
par mon père et par moi.

Je vous serre affectueusement
et respectueusement les mains,
et vous prie d'offrir mes
tendres hommages à Madame
votre mère.

H. Valmore

3 avril.

Archives privées 18.8.1865/86

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Bien cher Monsieur et ami,

Si j'avais vingt ans de moins, je serais bien jaloux de tous ceux qui ont le bonheur d'entrer dans votre famille, et ce n'est pas orgueil seulement, bien que l'orgueil le plus intraitable y trouvât son compte. Il me semblerait entrer dans un monde nouveau, tout d'amitié, de sécurité, de poésie réalisée. Je fais donc bien des compliments

à M. de Loriol à qui son
mérite comme son age ont pu
ouvrir l'accès de ce paradis.
Comme fils, comme frère, comme
ami, le sort m'a gâté, et bien
peu ont été partagés aussi
favorablement. Mais à mesure
que les années s'ajoutent aux
années révolues, je me sens
jeter des yeux de regrets et d'envie
sur certains heureux, heureux
comme j'aurais voulu l'être.
Cela ne m'a pas été donné, et
le plus sage est de se tourner
vers les horizons plus doux et
plus calmes du pays d'amitié.

Recueil; et ne peut plus se disperser et se perdre. Il y en aura nanmoins
exemplaire qui vous sera adressé dès l'apparition. mais comment? par Cherbuliez? la
poste? On faut-il attendre votre séjour tout désiré à Paris?

Toutes ces fêtes dont vous me parlez, ces sites que vous me vantez, je les vois, j'y assiste d'ici, mais jamais sans vous: c'est vous qui réchauffez à mes yeux la froide Suisse; pardon, la Suisse majestueuse, mais dont je n'ai pas entendu parler pour la première fois par une bouche aussi sympathique que la vôtre. Je verrais peut-être la Hongrie, tout seul; l'Italie, encore. Mais ces grands monts si écrasants! C'est appuyé de cœur sur un cœur aussi sûr, aussi noble et tendre que le vôtre, que je consentirai à les gravir. Pardonnez moi, si je blasphème; celui qui a fait la

recueil; et ne peut plus se disperser et se perdre. Il y en aura naturellement un exemplaire qui vous sera adressé dès l'apparition. mais comment? par Cherbuliez? la poste? On faut-il attendre votre séjour tout désiré à Paris?

Suisse me laisse bien vivre après ce que je viens d'écrire.

Vous, Monsieur, qui êtes libre, quand userez vous de ce privilège pour venir à Paris : votre lettre ne dit rien là dessus ; mon père et moi vous appelons pourtant. Nous, nous partons probablement le 20 Août jusqu'au 20 Septembre, chez M. Langlais ; ce n'est pas encore là la route de Genève.

S'il vous plaît, mes vœux les plus vifs, mes hommages les plus respectueux aux pieds de Madame votre mère. A vous, cher ami, ma sincère affection et ma reconnaissance respectueuse.

Hippolyte Valmore

Les petits contes, tous ceux qu'elle a écrits, vont paraître chez Garnier en deux volumes avec caricatures (on appelle ce la illustrations ! Les clichés pris partout, n'importe comment.) C'est égal ; tout ce qui est conte, est en un seul

Archives privées 18.8.1865/183

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Bien cher Monsieur
et ami, un petit souvenir
veut s'envoler vers vous;
un souvenir du cœur,
car vous avez captivé
le nôtre. Aussi, dans
ces moments où, grâce
au renouvellement de
toutes choses, on se prend
à former des vœux
de bonheur, de fortune
et de santé, nous pensons

naturellement à nos plus
chers amis et nous les
convions à être tous
heureux ensemble. Lui
le mérite mieux que
vous, je ne sais, mais
nul ne fait des souhaits
plus sincères pour vous
et Madame votre mère,
c'est encore vous.

De la part de
mon père, de la mienne,
mille amitiés respectueuses

bien vives et bien sincères.

Hippolyte Valmore

29 Décembre 1869.

Archives privées 18.8.1866/8

Bien cher Monsieur
et ami, je vous demande
pardon de vous déranger
pour si peu : il s'agit de
savoir quelle est la meilleure
histoire des protestants, des
persécutions qu'ils ont subies,
etc, la plus complète et
la plus impartiale. Mon
père désire vivement
connaître ces tristes annales,
et ne croit pouvoir mieux
s'adresser qu'à vous. L'ouvrage

est probablement sous
la main, à la Bibliothèque
impériale. Le tout est
de connaître son titre; il
ne peut choisir lui même
ni tout lire, et une charge
de vous prier de vouloir
bien le guider en cette
matière.

La Commission
m'est agréable, puisque
j'ai à m'adresser au
plus aimable comme

au meilleur des hommes.

Je vous envoie de nouveau, cher ami de ma mère, tous mes respects et mes affections. A Madame votre Mère des vœux pour son bonheur et l'expression de mon profond respect.

Hippolyte Valmore

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

6 Janvier 1866.

La bonne visite aura-t-elle lieu cet hiver, et bientôt?

Archives privées 18.8.1866/85

10 avril 1866.

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Bien cher Monsieur
et ami, j'ai reçu vos deux
portraits avec plaisir et
reconnaissance. Vous ne
pouvez encore venir : c'est
vous voir, sinon vous
parler. On dirait que
le plus ancien a été fait
sur un dessin ; je préfère
le second, mais surtout
celui qui accompagne
Madame votre mère.

Le dernier rend à
mes yeux, votre bonté,
votre finesse de cœur et
le mouvement de votre
esprit : il a cette physiono-
mie qui vous fait des amis
avant que vous ne parliez,
des amis qui vous connaissent
déjà d'un regard et sentent
qu'ils peuvent aller à vous
le cœur sur la main.

Oui, notre vie est changée
par cette triste perte. Une

conversation libre et toujours
nouvelle, sans pédanterie, sans
recherche d'esprit ; puis
un mois de liberté à la
campagne, où nous retrouvions
en Langlais ce que Paris
a de plus interessant pour
l'intelligence, tout en respirant
l'air pur, ~~et~~ la vie rustique ;
tout cela est passé, et ne
sert plus qu'à attrister le
présent. Nous ne savons ce
que le gouvernement va faire
de Aimé. Il songe à un

consulat, mais ne veut pas retourner au Mexique.

Vous savez, cher Monsieur, que Mlle Olivier est mariée ; Mlle Hélène Ruchet va probablement aussi épouser un de mes amis. J'ai eu l'occasion de la saluer : elle paraît sérieuse et très pure, très simple, et je m'en réjouis pour mon ami, l'un des meilleurs, un chevalier des anciens temps devenu démocrate à la suite des siècles.

On parle beaucoup de guerre ici ; il est difficile que la France reste au port d'armes ; mais, comme vous le desirez, que l'Helvétie soit protégée par ses montagnes : il faut bien que la liberté se réfugie quelque part.

A votre mère comme à vous, cher Monsieur et ami, mon respect et mon affection inaltérables.

Hippolyte Valmore

Mon père, dont la santé est relativement bonne, vous envoie ses souvenirs affectueux. Il vous desire aussi bien vivement,

Archives privées 18.8.1866/198

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Après un long silence, que
je me reproche, une longue absence
qui nous pèse, nos vœux sont les
mêmes, bien cher Monsieur et
ami, pour votre bonheur et
celui de Madame votre mère.
Vous avez eu des troubles dans
votre patrie et nous avons pensé
à vous qui aimez tant votre
Helvétie. Genève a été ensan-
glanté encore une fois, et cependant
la liberté y fait sa demeure et n'en
sort guère. Vous avez dû souffrir

cette année : que ce soit la
dernière fois. Que tout concoure,
patrie, amis, parents, à vous
rendre la vie sereine, telle
que vous la méritez. Au nom
de mon père et au mien, je
serre affectueusement vos
mains, et je vous prie de
faire agréer l'hommage de
mon affectueux respect à
Madame Revilliod.

Votre reconnaissant et
fidèle Hipp. Valmore

30 Décembre 66.

Mon

meilleur ami, Armand de Mesnil, a
épousé cette année une de vos
compatriote, Mlle Hélène Ruchet.
(Il me semble que cela me rapproche
de la Suisse d'où sortait le grand
père de ma mère). Mlle Ruchet
est charmante; nous l'appelons
Sakountala, car elle paraît
plutôt née sous le soleil de l'Inde
de quelque brahmine et d'une apsara.
Elle se défend beaucoup de cette
origine hindoue et place la Suisse
au dessus de tous les pays du
monde. Mon ami est très
heureux; d'ailleurs, il est très digne
de son bonheur.

Grâce à Madame Duclesmil,
je connais Gotthelf. J'ai pleuré,
j'ai presque prié ! Si j'étais
susceptible de foi, ces livres
m'auraient entraîné. Je n'ai rien
lu de plus vrai, de plus beau dans
le simple, de plus pénétrant.
Ketty, l'Ame et l'argent, Elsi,
Frœneli, Anne Mareili, je ne
les oublierai jamais. J'ai
retrouvé là, sous une forme
rustique, cette bonté profonde
de nature qui se lit sur la figure
de Madame Revilliod, et,
pardon, de son fils. On ne
connaît pas du tout Gotthelf
chez nous.

Archives privées 18.8.1868/92

Ministère
de l'Instruction publique.

Paris, le 27 Avril 1868

ARCHIVES D'ÉTAT ★ GENÈVE ★

Bien cher Monsieur,

Je suis bien touché de votre aimable attention : vous savez combien nous sommes heureux de retrouver votre nom, surtout honoré comme il l'a été par vos compatriotes, et par bien d'autres avec eux.

Dans le bienfaiteur de la Bibliothèque du Collège j'ai reconnu le cœur bon et généreux à qui je dois

la conservation des dernières poésies de ma mère. Un autre article me montre encore l'infatigable ami des lettres et de la liberté, allant chercher les trésors des pays étrangers pour les répandre sur son pays. Activité du cœur et de l'esprit, largeur d'intelligence et délicatesse du goût, tout ce qui vous distingue et vous fait aimer, se révèle dans tous vos actes, et rend Genève fière de son

brillant fils. Encore une fois merci pour mon père et pour moi de votre souvenir.

Veuillez, cher Monsieur et ami, présenter mes affectueux respects à Madame votre mère, et recevoir la sincère expression de mon amitié dévouée et reconnaissante.

H. Rhuore

Archives privées 18.8.1868/208

Ministère
de l'Instruction publique

Paris, le 30 Déc. 1864

Cher Monsieur,

puisque vous ne venez plus,
il faut que je vous
rappelle de loin qu'il y a
ici des cœurs qui vous
sont dévoués et qui
forment des vœux bien
sincères pour votre
bonheur. Souhaiter
votre bonheur c'est
demander en même

temps la santé de
Madame votre mère.
Veuillez lui présenter
nos respectueux
hommages et agréer
personnellement
l'expression de mon
affectueux dévouement.

Votre serviteur
et ami,

H. Valmore

Permettez moi d'ajouter un mot qui, j'espère, vous fera plaisir. J'ai l'espoir que quelqu'un va se charger de rassembler et publier les lettres de ma mère qui sont en ma possession, en les accompagnant d'un travail sur Mme de D.V. femme et mère. Aussi je cherche à réunir le plus possible de ces documents. Je n'ose vous demander si parmi celles qui vous ont été adressées, il en est dont vous autoriseriez la copie

et la publication (intégralement
ou fragmentairement suivant
le cas). Pardonnez au fils
si ma demande est indiscrète
et veuillez agréer de
nouveau mon amitié
respectueuse.

ARCHIVES D'ÉTAT
GENÈVE

Archives privées 18.8.1869/87

Ministère
de l'Instruction publique

Paris, le 4 Août 1869

ARCHIVES D'ÉTAT
GENÈVE

Monsieur et ami,

Quelque modeste que soit notre famille, tout humble que doive se montrer le membre le plus obscur, je n'ai pu m'empêcher d'éprouver un mouvement de joie quand vous m'avez exprimé le bienveillant désir d'en rechercher en Suisse les origines. Malheureusement la vie nomade conserve peu d'archives; il m'est même très difficile de mettre

la main sur une pièce quelconque établissant un lien, un nom, une date. Je ne trouve, dans les manuscrits de ma mère que des indications vagues, comme celle-ci.

« Desbordes (Félix Antoine) maître horloger, né à Genève, grand voyageur. Il épousa Marie Barbe Luikeray, du Quesnoy en Flandres, dont il eut trois fils et trois filles. L'un des fils, Félix Desbordes, fut le père de Marceline; il naquit à Douay ainsi que son frère Marie Constant (rappelé dans l'atelier d'un peintre. Les grands oncles paternels du père de Marceline étaient également Suisses. Ils étaient imprimeurs et libraires : on a deux

des publications estimées (Rabelais, Malebranche, ...) -

Le grand père de Marceline était horloger de la princesse Charlotte de Brabant. Le père épousa à Douai Catherine Lucas, fille d'un ancien militaire, qui s'était fermier de ville ou censier, à Douai.

Les indications précédentes, principalement en ce qui concerne la Suisse, ne permettent guère d'espérer qu'elles puissent conduire à quelque chose. Je vais écrire (ce que j'aurais dû faire depuis longtemps) à M. le Maire de Douai et réclamer de lui, s'il est possible, quelques renseignements plus précis. Si je les obtenais, ils vous

seraient,
immédiatement communiqués.

Vous voudrez bien m'annoncer de
l'envoi d'un ouvrage publié
par vos soins et concernant
votre glorieux pays. J'ai trop
de plaisir à m'en promettre
pour ne pas vous remercier
d'avance, Monsieur, et très
vivement, au risque de paraître
peu discret.

Veuillez, je vous prie,
agréer et faire agréer à
Madame votre mère l'hommage
de mon respect, et de
ma vive reconnaissance.

H Valmore

De la part de mon père,
également. Il est bien touché
de votre persistante sollicitude.

Archives privées 18.8.1869/91

Ministère
de l'Instruction publique

Paris, le 20 Août 1869

ARCHIVES D'ÉTAT ★ GENÈVE

Bien cher Monsieur, et ami ! Car enfin, vous me donnez ~~tant~~ de preuves de bonté et de sympathie que ce nom seul peint bien votre situation à notre égard, je ne sais comment vous remercier de cet entêtement génevois et républicain que vous mettez à établir notre nationalité helvétique. Je serai bien heureux, le jour où il sera prouvé que le professeur de Genève est bien l'ancêtre de mon grand père anglais, par des alliances,

il tient à quelques familles de
votre Canton. Ne serait-il
pas plus que singulier que
la sympathie que nous avons
toujours éprouvée pour vous,
chers Monsieur, pour les
Ruchet et les Olivier, eût
pour source mystérieuse
et bien éloignée, une parenté
depuis longtemps oubliée?
Vous voyez que je suis plus
ambitieux que mon père.
Son archéologie nous
rattachait à des porte-
oriflamme; la mienne
irait jusqu'à ... mais c'est
ici que je dois revenir à

des idées plus modestes et plus
conformes au réalisme de la
vie. Trop heureux si le
même milieu, les mêmes
idées, les mêmes aspirations
ont pu pendant un siècle
et demi faire des Dubords
les compatriotes de ceux que
j'ai nommés plus haut.

Mon père a tressailli à
l'annonce de l'envoi de
livres historiques sur la
Suisse, le pays de la liberté
par excellence. Il me charge
de vous exprimer sa vive
reconnaissance pour cette

aimable pensée comme aussi pour votre persévérance à faire de nous des Helvètes.

Je me suis empressé de montrer votre lettre à la charmante Mme Du Mesnil (Mlle Hélène Ruchet); je compte montrer les deux à M. Sainte Beuve.

Et maintenant, veuillez agréer, je vous prie cher Monsieur, ainsi que Madame votre mère, l'hommage de ma respectueuse gratitude.

H. Valmore

Je vois encore, dans ce livre, que vous voulez bien me donner, p. 110, un Léonardus Revilliodus F. Maio, anno 1637 (+ Monse

Archives privées 18.8.1869/157

Cher Monsieur,

Je vous suppose revenu d'Egypte et je souhaite vivement que ce voyage n'ait eu pour vous aucune désillusion. C'est une belle page à ajouter à la vie, plus belle encore quand on peut ajouter au plaisir de voir un tel pays,

l'homme d'y représenter le sien. Madame votre mère doit elle même en juger ainsi, aujourd'hui surtout qu'elle vous a auprès d'elle. Son orgueil et son cœur maternels sont faits à ces joies là.

Me permettez vous, cher Monsieur, de vous adresser de la

ARCHIVES
GENÈV

2

part de mon père et
de la mienne les voeux
les plus vifs pour
votre santé à tous les
deux. Que l'année
qui vient vers nous encore
voilée vous apporte
mille bénédictions et
comble tous vos souhaits.

Votre reconnaissant
et respectueux serviteur.

H. Valmore

29 Décembre 1869.

ARCHIVES D'ÉTAT ★ GENÈVE

Qu'est-ce qu'un voyage
à Paris, quand on
s'appelle au Caire! Ne
jugerez vous pas ainsi
en 1870, et viendrez
vous voir vos respectueux
amis?

Archives privées 18.8.1870/13

Chers Monsieur,

Permettez moi, du fond de notre prison de nous rappeler à votre souvenir. Les Prussiens nous frappent, nous humilient, nous tiennent étouffés dans nos murs et le ciel veut cela. Il permet une chose cependant, c'est de la souvenir, et par moments nous avons l'espoir. Le souvenir nous console, il vous place devant nos yeux avec tous les cœurs choisis que les nôtres appellent; nous revoyons les beaux jours d'autrefois, et, par une magie singulière, sous ce ciel gris et

neigeux dont l'influence
devrait tuer toute illusion.
Vous nous avez prédit ce qui
nous arrive, et fait connaître
d'avance les ennemis qui
nous dominent aujourd'hui
après une série de si inouïes
blessures, défections ou
défaites. S'il faut juger de
nos fautes par le châtiment,
elles ont été bien grandes.
Je vous prie, de la part de
mon père et de la mienne
d'agréer notre affectueux
respect, et, pour Madame
votre mère comme pour vous,
les vœux les plus vifs pour
votre bonheur. J. L. Blumore

27 Dbre 1870.

ARCHIVES D'ETAT ✱ GENEVE

ARCHIVES D'ÉTAT
GENÈVE

Archives privées 18.8.1871/39

Ministère
de l'Instruction publique
et des Cultes.

Paris, le 20 Mars 1871.

Bien cher Monsieur et
ami,

nous avons reçu votre nouveau
travail littéraire, et nous nous
promettons une heure de
délicieuse diversion à tout ce
qui se passe autour de nous.
L'esprit n'est pas précisément
dans l'assiette qu'il faut pour
jouir ou pour apprécier. Nous
savez ou vous allez savoir
par les journaux ce qui se
passe à Paris. En ce moment
la garde nationale marche
sur Versailles; si la troupe

fraternisa, voilà l'Assemblée
forcée de chercher en
province un lieu plus
tranquille de délibérations.
Si l'émeute est maîtrisée,
sur la route du moins, elle
va continuer un jour ou
deux à Paris. Quelle
situation! Sommes nous
tombés bas! Et tout cela
s'est mené avec un certain
ordre, avec plus de suite
peut-être et d'organisation
qu'on ne l'attendrait d'une
révolte spontanée. Qui est
là derrière? Un seul parti,

ou deux qui se disputent
notre pauvre Jurys. Et les
Prussiens sont encore dans
nos forts du Nord et de
l'Est!

Pardon, je revenais à
vous, à votre bon souvenir
toujours gracieux et
bienveillant. Je vous exprime
au nom de mon père comme
au mien les plus vifs
remerciements. Veuillez
prier Madame votre mère
d'agréer mes hommages
de respect, et recevez vous

même l'assurance de
mon inaltérable dévouement.

H Valmore

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Je ne voudrais pas finir par
une indiscrétion, et pourtant
je serais bien content de
savoir que le voyage en
Egypte va paraître sous
une forme plus durable.
Mais, pardonnez encore
si mon vif desir me fait
dépasser la mesure.

Archives privées 18.8.1871/43

Cher Monsieur Revillod,

Nous recevons votre beau livre, et je suis d'autant plus reconnaissant que je vois réalisé mon rêve. Les feuilletons sont devenus livre, et votre voyage a maintenant son monument pour en perpétuer le souvenir. Je vais le relire avec plus de plaisir encore que la première fois ; j'en sors lui, car je viens de l'ouvrir, et je me sens appelé à ne plus le quitter. Vous y avez ajouté des notes sur la poésie, qui ont admirablement leur intérêt,

bien que le voisinage de votre
récit ne leur soit pas favorable.
Après ces pages vives, faciles,
sans prétention, après ces tableaux
animés et variés, les traductions
de M. de Sugny me semblent
des paraphrases assez éloignées
du génie et du ton des originaux.
Le vers ne traduit pas d'ailleurs,
et ne se traduit pas davantage.
Il y a cependant un sentiment
de mélancolie et un goût qui
charment et font qu'après tout
on remercie l'interprète. N'importe
je crois trouver plus d'orient
dans les pages rapides que
nous vous devons.

Vous avons lu, mon

père et moi, le drame d'Oscar de Redwitz. Mon père, qui l'y connaît mieux que moi, l'a trouvé original, et il a particulièrement admiré la scène, toute nouvelle d'ailleurs, dans laquelle Behaim demande à entrer dans le corps des marchands. Cette grandeur si simple le place un moment même au dessus du chef de la corporation des Orfèvres, et pourtant Krafft est un héros.

Veuillez, bien cher Monsieur et ami, recevoir nos bien vifs remerciements pour avoir traduit ce drame plein de nobles sentiments, de couleur

et d'énergie ; et aussi, pour
nous combler de tout d'aimables
attentions.

A Madame votre mère,
mon plus profond respect
à vous, cher Monsieur,
mon humble et fidèle
attachement.

H. Rilliet

27 Mars 1877.

ARCHIVES D'ÉTAT
GENÈVE

Archives privées 18.8.1871/80

Ministère
de l'Instruction publique

Paris, le 11 Juin 1871.

Bien cher Monsieur et ami,

Votre lettre nous a bien touchés ; c'est une certaine preuve de cet intérêt bienveillant que vous nous avez toujours témoigné : nous vous remercions parfois, mais nous ne pouvons exprimer toute notre gratitude, sinon en parlant de vous souvent et en formant le vœu de vous revoir à Paris. Dans ce Paris que

vous aimera parce qu'il est
malheureux et qu'il n'a pas
perdu tout son charme, ni
même toute sa grandeur. Pour
moi, je l'aime plus qu'autrefois,
comme on aime davantage
un ami après une grande
faute expiée. Et puis, je ne
vois rien qui l'égale, je le trouve
plus amoureux que jamais.
Ses malheurs l'ont un peu
vieilli, mais c'est toujours
Ninon, le désespoir des
Jeunes & belles. Enfin, que voulez
vous, cher Monsieur, je
suis sous le charme.

Comme vous l'avez désiré,
je suis allé m'informer de
l'état de la maison de la
rue de l'Université et de la
Santé de M. Margolin. Il
venait de sortir quand je
me suis présenté chez lui:
il le porte très bien; sa
maison y est intacte. Les vitres
seules ont payé pour tous.
(11. Rue Bellechasse).

Veuillez, cher Monsieur,
me laisser espérer que cette
année, déjà assez malheureuse,
ne se passera pas sans que
nous ayons le plaisir si

vif de vous voir. Recevez
et veuillez faire agréer à
Madame votre mère
l'hommage de mon affectueux
respect.

H. Vuarnoz

ARCHIVES D'ÉTAT
GENÈVE

Archives privées 18.8.1871/112

Cher Monsieur et
ami, j'arrive de l'Anjou,
je trouve les Contes imprimés
et brochés, et je vous
envoie l'exemplaire promis.
Je serai bien heureux si,
après avoir lu ceux que
vous ne connaissez pas,
vous voulez bien me faire
connaître votre impression.
La question m'est un peu
personnelle puisque j'ai
pris la responsabilité de

publier des productions
inédites (le petit prince
Somaïloff ou Schouwaloff,
– je ne sais malheureusement
plus le vrai nom, car
l'histoire en est très vraie –
le petit chinois, et la
2e partie des petits Flamands).
Dans ces dernières scènes
particulièrement, que ma
mère n'a pas eu le temps
de relier complètement
entr'elles, il y a tel détail
qui peut paraître un peu

trop original, partout à
un public parisien. Il
m'était dur de laisser
inédits, et se perdre peut être
pour toujours, des pages
à mon gré si vivantes, si
vraies, je ne m'en croyais
pas d'ailleurs le droit. Vous
aurez la bonté de me dire
votre pensée. Les petits
polonais, le grand cheval,
Gino ou le danger des fleurs avaient
déjà paru dans le Magasin
pittoresque et ailleurs.

De la part de mon
père et de la mienne l'expression
d'une tendre affection, et
du vif désir de vous voir
bientôt; à Madame
votre mère, l'hommage
de mon profond respect.

Hippolyte Valmore

21 Septembre,
1er jour de l'automne.

ARCHIVES D'ÉTAT
GENÈVE

Archives privées 18.8.1871/125

Cher Monsieur,

Voici un petit livre qui n'a malheureusement pas été imprimé par M. Fick. Tout laid qu'il soit, peut-être le contenu trouvera-t-il quelque grâce devant votre indulgente amitié. Je désire vivement qu'il ne vous

paraisse pas indigne
de toute lecture ; que
toute poésie n'y soit
pas éteinte par une
prose, enfin que le
traditore ne soit pas
resté, suivant l'adage,
un traditore.

Je désire avant tout
puisqu'il aura l'avantage
d'être auprès de vous,
qu'il vous trouve en
bonne santé ainsi que

Madame votre mère.

Veuillez, je vous prie
d'agréer et de lui faire
agréer l'expression de
notre tendre respect.

H. Rilliet

ARCHIVES D'ÉTAT
GENÈVE

15 Oct.
1871.

Archives privées 18.8.1871/154

Ministère
de l'Instruction publique
et des Cultes.

Paris, le 29 Dbre 1871.

Monsieur et bien
cher ami,

Vous me permettrez de
dire ma mode un peu
surannée aujourd'hui
et de saisir l'occasion
du jour de l'an pour vous
exprimer des vœux,
faits pendant toute
l'année, pour votre
bonheur et celui de
Madame votre mère.

Je vous prie d'agréer
en même temps l'assurance
de ma respectueuse
affection comme de
ma gratitude. Je parle
au nom de mon père
comme au mien.

Votre dévoué serviteur
et ami,

H. Valmore

ARCHIVES D'ÉTAT
GENÈVE

Archives privées 18.8.1872/20

Ministère
de l'Instruction publique
et des Cultes.

Paris, le 13 Février 1872.

ARCHIVES D'ÉTAT ★ GENÈVE ★

Bien cher Monsieur
et ami,

Permettez moi de vous offrir ce livre, l'un des plus sincères qui aient été écrits sur notre malheureux siège par un témoin intelligent, sympathique et dont le nom vous est déjà connu : c'est M. du Mesnil, gendre de M. Ruchet,

Directeur de l'Enseignement
supérieur au Ministère.
Je ne puis dire qu'il vous
fera plaisir, car vous
avez le cœur haut placé,
et, à travers vos griefs
d'homme libéral, vous
garderez quelques sentiments
bienveillants pour nous;
mais il vous édifiera,
et vous intéressera, j'en
suis sûr.

Veuillez vous, cher
Monsieur, agréer

avec l'assurance de
mon respect pour vous
et Madame Revilliod,
l'expression de mon
affectueux dévouement.

H. Revilliod

Mon père se rappelle à
votre bon souvenir; il
trouve que vos passages
à Paris sont bien
rispants les uns des autres
(sa santé est excellente).

Archives privées 18.8.1872/53

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Bien cher Monsieur et ami,

Au plaisir toujours très vif
de recevoir et de lire une de vos
lettres s'ajoute cette fois-ci
un nouveau mouvement de
reconnaissance : la première
idée qui vous soit venue, quand
on vous a proposé de réécrire
vos œuvres a été de penser à
une autre, à celle dont vous
avez sauvé de l'oubli ce qu'elle
avait peut-être écrit de mieux.

Soyez en remercié du
fond du cœur.

Aux 4 articles que vous
voudrez bien désigner et
qui accompagneraient
la nouvelle édition, on
pourrait peut être en joindre
deux ou trois autres, que
je vous soumettrais avant
tout, cher Monsieur, si l'idée
vous agrée. Il ne faut pas
étouffer la vers dans la prose,
je le sais, aussi je comprendrais
parfaitement que vous
voudriez vous en tenir aux

quatre nous dé-autorisés
d'ailleurs que cite votre lettre.

Si vous me faites l'honneur
de me répondre, serez-vous
assez bon pour me faire
connaître l'adresse à Paris
de M. Sandoz, au cas où
il aurait accepté votre
proposition. Jusque là
tout reste dans vos mains
pour être décidé et bien fait,
mais j'aurai peut être à le
voir, si vous ne voulez pas
pas (ce que je préférerais)
que je vous adresse les articles

de Barbey d'Aurevilly, de Lacaussade etc. écrits à l'occasion de l'apparition des Poésies inédites.

Mon père est en Anjou où je lui envoie copie de votre chère lettre ; il aura bien de la joie à cette bonne nouvelle.

Recevez, cher Monsieur, et veuillez faire agréer à Madame votre mère l'assurance de mon dévouement et de mon tendre respect.

H. Valmore

10 Juin 72.

Charpentier le fils, héritier et successeur de son père, va, je l'espère, publier une nouvelle édition du Volume publié par Charpentier, et préparé par Ste Beuve (1842)

Archives privées 18.8.1872/55

Ministère
de l'Instruction publique,
DES CULTES ET DES BEAUX-ARTS.

Paris, le 25 Juin 1872

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Bien cher Monsieur et ami,

J'ai eu l'honneur de vous M. Sandoz, près de qui votre nom m'a valu un accueil très cordial. Je me tiens mis à sa disposition pour le cas où, à l'occasion de la réédition des Poésies inédites je pourrais lui être utile en quoique ce soit, et je lui ai soumis une pensée de mon père que je désirais vous soumettre avant personne mais que l'entraînement de la

conversation m'a amené à
exprimer. Mon père pense qu'il
y aurait peut-être quelque
intérêt à placer, à la suite du
recueil des poésies de Madame
Valmore, quelques pièces de vers
sorties de la main de la fille,
Madame Langlais, et qui ne
sont pas indignes de figurer à
côté, ou du moins à la suite, comme
je le disais, des compositions de
même manière. M. Ste Beuve faisait
quelque cas de l'esprit et du
sentiment poétique d'Ondine; il
en a parlé avec bienveillance
dans la préface des Pleurs et
aussi, je crois, dans son article
du Temps. C'est à vous, chère

Monsieur, à juger de l'opportunité et de la convenance de ce rapprochement.

Et maintenant, ne pensez vous pas que l'article de M. Ste Beuve sur le volume de Genève, accompagné des pages si courtes mais si bien senties de Madame Olivier, dans la Revue Suisse (?), suffiraient à la parure comme à la gloire de ses vers? Je ne sais, mais trop de prose n'aurait il pas l'inconvénient de rejeter bien loin la poésie, sans compter l'inconvénient des répétitions. MM. B. d'Aurevilly, Montégut, Lacaussade, etc. ont dit d'excellentes choses, que nous voudrions voir conservées dans quelque travail particulier. Mais tout mettre dans le volume de vers, c'est beaucoup; c'est étouffer la muse sous les lauriers. M.

Sandoz avait l'idée d'un travail nouveau, d'une sorte de cadre biographique et littéraire où seraient enchâssés des fragments de chacun des articles. Ce projet qui m'a souri d'abord me paraît maintenant moins heureux en ce qu'il entraîne le démembrement de l'article de Ste Beuve, ce qui serait, à mon humble avis, bien regrettable. Enfin, rien n'est fait. Tout celà n'est que résultat d'une causerie, c'est vous en définitive, Monsieur, qui avez, à tous les titres, droit de décision. Tout ce que vous ferez ne peut que doubler à ce que vous avez déjà fait, et mériter notre reconnaissance.

Recevez, je vous prie, cher Monsieur, l'assurance de mon affectueux dévouement et veuillez présenter à Madame votre mère mes plus respectueux hommages.

H. Valmore

Archives privées 18.8.1873/2

Bien cher Monsieur,

Veuillez exprimer à Madame votre mère toute notre gratitude pour l'envoi de ce merveilleux poisson, d'azur et d'argent, et particulièrement pour le soin qu'elle a pris de le faire suivre de la manière de le présenter avec tous ses avantages. Je n'ai pu avoir

pour le recevoir dignement
votre aimable compatriote
et son mari. Ils étaient retenus
ailleurs, ce que j'ai d'autant
plus regretté que j'ai pensé
que vous auriez appris avec
plaisir que Madame du
Mesnil (Mlle Hélène Ruchet)
avait accueilli cette brillante
et délicieuse habitante du
Léman. Sans penser qu'on
ait pu réussir à Paris
comme on l'eût pu faire
sous la direction de Madame

Revillod, nous n'avons
jamais rien mangé d'aussi
bon, même en comptant la
truite qui a précédé celle ci.
Cela tenait peut-être à la
sauce prescrite. Voulez,
vous, bien cher Monsieur,
agréer pour Madame votre
mère et pour vous, avec
mille vœux de longue et
heureuse vie, l'assurance
de nos sentiments les
plus vifs de dévouement

et de respect.

Votre affectionné
serviteur et ami,

J. Valmore

1er Janvier 1873.

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Archives privées 18.8.1873/135

CABINET
du Ministre
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DES CULTES
ET DES BEAUX-ARTS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris le 14 Août 1873

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser un petit volume qui vient de paraître, et où vous trouverez encore quelques fleurs de ce pays de Hongrie qui a obtenu déjà vos sympathies. Puisse-t-il ne pas vous paraître trop indigne de représenter, comme il semble en avoir la prétention, la poésie

de ce noble peuple.

J'ai cherché votre nom tout récemment dans les journaux. Lui, si ce n'est l'envoyé helvétique en Orient, devait accueillir à Genève le Roi des Rois et lui faire les honneurs de son libre pays?

Vous êtes peut-être en voyage, et bien loin de ce Paris qui vous voit si rarement. Quand aurons-nous l'honneur et le plaisir de vous y voir? Il me semble que j'y ai déjà bien longtemps, et j'ai peur que ce ne soit encore bien

éloigné.

J'ai à vous envoyer de respectueux souvenirs de Monsieur et Madame du Mesnil. Vous avez sans doute appris la mort de Madame Ruchet, leur mère et belle mère. Madame du Mesnil a bien de la peine à reprendre goût à la vie.

Mon père et moi vous prions, cher Monsieur, d'agréer et de faire agréer à Madame votre mère, l'hommage de nos tendres respects et de notre dévouement.

A. Valmore

Je me suis servi à dessein
de ce papier marqué au coin
de la République. Qui sait
s'il ne sera pas proscrit dans
quelque temps ! Nos rois
de par le suffrage universel
brûlent de se jeter au pied
d'un prince ; la liberté gêne
leurs poumons trop délicats.
L'atmosphère d'une sacristie
romaine est bien mieux
ce qu'il faut à ces romanciers
catholiques. C'est bien triste,
parce que c'est gros d'orages,
et qu'il faut renoncer au
moins à la paix pour
... combien d'années !

ARCHIVES D'ÉTAT
GENÈVE

Archives privées 18.8.1873/142

Bien, bien cher Monsieur et ami,

Nous avons reçu ce matin l'élégant et précieux volume que vous voulez bien mettre à notre disposition. La vue nous a causé une de ces joies, comme nous vous en devons déjà, vive et sans mélange. Votre nom, celui de ma mère, ceux que vous y avez joints, la forme de ce petit livre qui en fait comme une cassolette orientale, jolie à ~~voir~~ légère à porter et suave à respirer, tout cela nous ravit.

Vous recevrez avec votre affabilité ordinaire l'expression de notre gratitude et de notre affection, toujours plus motivée et toujours douce à nos cœurs.

Vous voudrez bien penser à mettre

à notre disposition quelques exemplaires
de ce petit bijou. Nous en sommes
vivement reconnaissants. Mais pour
ce qui est de ceux qu'il serait bon
d'envoyer aux journaux, je crois,
(et je désire en ceci ne pas trop
m'éloigner de votre manière de voir)
qu'il serait mieux que M. Sandoz
ou son associé se chargeât de cette
mission. Intéressé de cœur au succès
du livre, il me répugnerait de
faire appel à l'intérêt d'inconnus
qui, s'ils avaient un vrai sentiment
littéraire, devraient spontanément
signaler l'apparition d'un tel livre.
Ma mère a toujours fui ces sortes
de réclames; elle n'a pas laissé
son talent, mais seulement un
éloignement invincible pour
toute espèce de sollicitation: ici,
je croirais demander pour moi.

Il me semble me rappeler que ma mère a vu quelquefois Mlle Noémi Cheval (au Parnasse : Maria Cellini). C'est une personne intéressante et qui n'est pas dans ses habitudes littéraires. Elle a du poète surtout les illusions faciles. Je la crois très recommandable ; je sais d'ailleurs qu'elle a reconnaissant des vers qui ouvrent le petit volume des poésies dû à votre inépuisable munificence.

Bien cher Monsieur et ami, veuillez vous mettre aux pieds de Madame votre mère nos hommages de profond respect, ainsi que les vœux que mon père et moi formons pour elle et pour tous ceux qui portent le nom honoré et cheri de Berlioz.

Votre dévoué serviteur et ami,
H. Valmore

3 Sept. 1873.

Il y a trois ou quatre jours que votre charmante compatriote, Mme du Mesnil me demandait si Monsieur Renillion reviendrait cette année à Paris. Je n'ai pu lui faire le plaisir de l'en assurer.

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Archives privées 18.8.1873/158

Bien cher Monsieur et Ami,

Je reçois la Patrie, de Genève, n°. du 3 Octobre, et j'y trouve un article très touchant sur la nouvelle édition du livre de ma mère, paru il y a plus de treize ans grâce à votre haute sollicitude. Je vous prie d'abord de recevoir nos remerciements empressés. Mais mon père et moi avons une prière à vous faire: c'est de nous dire le nom de l'auteur de l'article: nous hésitons entre M. Revilliod et Mme Olivier. Une des dernières lignes rend le second nom douteux. Quel bonheur

S'il y a là un nouveau motif à ajouter à tous ceux que nous avons déjà de vous aimer.

Agréez, cher Monsieur, pour vous et votre chère mère, l'hommage de notre vive et respectueuse gratitude.

H. Valmore

1873
7 Oct.

J'ai vu relire l'article: j'y vois bien votre nom cité, cher Monsieur, mais sans aucun des éloges qui l'accompagneraient certainement si c'était un autre que vous qui eût parlé.

8 Oct. J'ai reçu un nouveau numéro du même article ; votre chère écriture est sur la bande. Je vous remercie du fond du cœur. Quand pourrai-je faire de vive voix !

ARCHIVES D'ÉTAT GENÈVE

Archives privées 18.8.1873/215

CABINET
du Ministre
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DES CULTES
ET DES BEAUX-ARTS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris le 30 Dbre 1873

Bien cher Monsieur
Révillion,

Permettez moi de me conformer à un usage qui sert si bien ma respectueuse affection.

Agréez, je vous prie, avec les voeux les plus sincères pour votre bonheur et celui de Madame votre mère,

ARCHIVES D'ÉTAT
GENÈVE

l'expression de mon
inaltérable gratitude
pour vos bontés à notre
égard. Mon père et moi
vous devons beaucoup pour
votre sollicitude envers
qui touche la mémoire
de ma mère, et nous
vous avons voué une
tendre reconnaissance.

Croyez, je vous prie,
au dévouement de votre
humble et affectionné
serviteur.

H. Valmore

ARCHIVES D'ETAT ★ GENEVE